



**aquaponie.net**

**AQUAPONIE.NET**

OFFRE DE PRÉ-ÉTUDE  
D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION EN AQUAPONIE A VISÉE COMMERCIALE  
PR1907-0068

**STÉPHANE CLERC - AGROSYMBIOSE**



# S O M M A I R E

<b>PRÉSENTATION DES ENTITÉS.....</b>	<b>3</b>
Contact.....	3
<b>CONTENU DE LA MISSION.....</b>	<b>4</b>
Contexte.....	4
Méthodologie.....	5
<b>CONVENTION.....</b>	<b>7</b>
Eléments contractuels.....	7

# PRÉSENTATION DES ENTITÉ

## CONTACTS

Aquaponie Développement, bureau d'études spécialisé dans le conseil et la conception d'exploitation aquaponique dont le siège social se situe au 4B, Lotissement Carbonnier, 33670 LE POUT représenté par Gregory Biton;

Stéphane Clerc, porteuse du projet Agrosymbiose pour qui est établie l'offre de pré-étude dont l'adresse est la suivante :

Stéphane Clerc - AgroSymbiose  
171 rue Sophie Desmarets  
Rés. Prada Bella, 34730 PRADES LE LEZ, France

ω

# CONTENU DE LA MISSION

## CONTEXTE

### OBJET DE L'ÉTUDE

La pré-étude concerne la faisabilité sur la mise en place d'une exploitation d'aquaponie rentable et viable sur un business plan de 5 ans.

Le projet consiste à installer une installation de production en aquaponie à visée commerciale sur une parcelle d'environ 1000 m<sup>2</sup> située à 15km au nord de Montpellier.

### OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de l'étude consiste à évaluer la faisabilité du projet. Elle permettra d'évaluer les obstacles éventuels à la réalisation du projet, la viabilité financière du projet et d'esquisser les contours techniques de l'installation de production et son coût.

Le rendu de pré-étude consiste en un document descriptif reprenant les éléments ci-dessous. Le dossier constitué permettra au porteur de projet de communiquer à destination des financeurs.

Le dossier est co-construit avec le porteur de projet. Pour chaque phase, un document de support lui est fourni pour le guider dans la collecte des éléments de contexte nécessaires à l'étude.

# MÉTHODOLOGIE

La mission d'Aquaponie Développement est d'établir une pré-étude comportant les étapes suivantes :

- Les données de base (descriptif du projet, localisation, business model),
- Les ébauches de dimensionnement des volumes de production piscicoles et maraîchères,
- Analyse et synthèse du marché,
- L'évaluation financière d'investissement et d'exploitation de la solution étudié,
- Descriptif de l'entreprise/Association
- Business plan sur 5 ans

Cette phase d'évaluation et de dimensionnement se déroule en 2 étapes:

- **Etape 1 : Etat des lieux du site et analyse du marché**

- Diagnostic et état des lieux du site sélectionné
- Contraintes du site : environnementale, topographique, géologiques
- Contexte du site : paysage, biodiversité, état écologique du milieu
- Réseaux : liste des réseaux sur le site et leurs caractéristiques
- Analyse de la zone de chalandise
- Analyse du circuit de commercialisation
- Informations sur la hauteur de nappe et les phénomènes d'inondations
- Reconnaissance en zones potentielles

5

Ces points sont importants pour réaliser un premier diagnostic des lieux qui serviront de base pour la seconde partie de l'étude.

Pour cela il faudra établir une première réunion sur le site choisis ou potentiel.

**Les documents demandés ci-dessous sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la suite de l'étude:**

- Plan topographique et cadastral
- Plan de recollement des réseaux
- Analyse du marché local
- Etudes géologiques et géotechniques
- Etudes écologiques

## LOCALISATION

### CONTEXTE

Le présent document a été élaboré à la demande de la personne physique ayant fait l'objet de ce document et destiné à la personne physique qui souhaite évaluer la faisabilité d'un aquaponie dans son territoire.

Le document permettra à la personne physique de prendre une décision après avoir pris connaissance des informations et recommandations qui y sont contenues.

Le document n'a pas pour objectif de donner des conseils juridiques ou techniques et ne peut pas être considéré comme une étude technique ou scientifique.



**A partir de ces éléments, Aquaponie Développement proposera un scénario d'aménagement de l'exploitation dans l'étape 2.**

**• Etape 2 : Dimensionnement et business plan**

- Dimensionnement de la zone piscicole
- Dimensionnement de la zone maraîchère
- Esquisse de l'implantation de la parcelle avec un premier design de l'exploitation
- Analyse du devis de la serre
- Pré-étude des investissements sur la partie aquaculture et la partie maraîchage
- Etablissement d'un plan de financement
- Analyse de la vision de l'entreprise/association et développement des porteurs de projet.

Pour effectuer cette deuxième phase, il faudra établir une deuxième réunion pour clarifier les idées du client et d'Aquaponie Développement.

**Pour établir la deuxième étape de cette pré-étude, les documents demandés ci-dessous sont nécessaires:**

- Etude des espèces légumières souhaitées
- Etude des espèces de poissons souhaitées
- Plan de rémunération
- Plan de financements
- Description de l'entreprise/association

6

Aquaponie Développement s'assurera de la disponibilité de ces documents énumérés pour la zone à étudier. Les documents nécessaires à l'étude devront être communiqués 2 semaines avant minimum par les porteurs de projet, si le délai est dépassé le délai de livraison de la pré-étude sera reporté d'autant et fera l'objet d'un avenant.



SARL Aquaponie Développement  
3, Chemin Montion  
33670 Le Pout – France  
SIRET n°:81360077200012  
[contact@aquaponie.net](mailto:contact@aquaponie.net) - 09.72.16.59.94

# CONVENTION

## ÉLÉMENTS CONTRACTUELS

### 1. CONDITIONS FINANCIÈRES:

Les honoraires pour la phase pré-étude sont les suivants :

- 1200€ HT

La TVA de 20% est applicable.

### 2. DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'offre est valide 3 mois à partir de sa date d'émission.

### 3. MODALITES DE PAIEMENT

Les factures pour la phase pré-étude seront de :

- 100% à la commande

En cas de modification du contenu de la mission, il sera établi un avenant au présent contrat qui fera l'objet au préalable d'une proposition chiffrée.

## 4. PROPRIETE INTELLECTUELLE

**Stéphane Clerc - Agrosymbiose** reconnaît les droits de propriété intellectuelle sur les procédés et savoir-faire d'Aquaponie Développement. En conséquence, l'intégralité des droits d'auteur et de propriété industrielle des plans, dessins et spécifications fournis par Aquaponie Développement continueront à lui appartenir exclusivement et ne pourront en aucune manière être utilisés hors de cette mission qu'avec un accord écrit préalable de Aquaponie Développement.

## 5. ENGAGEMENT DE CONTINUITE

En cas de poursuite du projet, **Stéphane Clerc - Agrosymbiose** s'engage à poursuivre sa coopération avec Aquaponie Développement de manière exclusive pour les prochains travaux et phases du projet, et ce en conception et réalisation.

## 6. SECRET PROFESSIONNEL ET OBLIGATION DE DISCRETION

Toutes informations transmises par l'une des parties à l'autre pour la réalisation de l'offre ont un caractère confidentiel.

Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations et documents confidentiels et auxquels elle aurait eu accès à l'occasion de la réalisation de l'offre.

Chacune des parties s'engage à faire respecter cette obligation par son personnel, ses collaborateurs, société mère et filiales.

Le présent document est confidentiel et ne saurait être divulgué sans l'accord de d'Aquaponie  Développement.

Fait à,

le 15/07/2019

Offre réalisée par Aquaponie Développement,

Lu et approuvé par,

Émetteur:

**Aquaponie Developpement**

4B, lot Carbonnier  
33670 LE POUT

Tél.: 0631626369 - Fax: 0631626369  
Email: greg@aquaponie.net

Web: <https://aquaponie.net>

Adressé à:

**Stéphane Clerc - AgroSymbiose**

171 rue Sophie Desmarests  
Re?s. Prada Bella  
34730 PRADES LE LEZ

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Préétude d'une unité de production en aquaponie à visée commerciale Selon descriptif joint	20%	1 200,00	1	1 200,00

**Conditions de règlement:** A la commande

Total HT 1 200,00

240,00

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Total TVA 20%

1 440,00

Banque: CIC

Total TTC

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
10057	19441	00020074001	69

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Domiciliation: CIC CREON  
2 Boulevard Victor Hugo  
33670 CREON

Nom du propriétaire du compte: Aquaponie Developpement  
Code IBAN: FR76 1005 7194 4100 0200 7400 169  
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP